**Nom : Olivier Bourret**

**Activité : Semaine 13 –** M. Michel Simard : Présentation sur l’ICA

# Ce que je retiens des principaux segments

Concernant la présentation, ce que je peux en retenir, c’est que l’ICA est la dans notre intérêt. Elle permet d’assurer une uniformité dans le travail des actuaires, en s’assurant au développement de leurs compétences et en administrant le code de déontologie et tout ce qui tourne autour. Je retiens aussi que la condamnation au criminel ne signifie pas nécessairement perte d’emploi, mais n’est peut-être pas une bonne avenue à prendre.

Je peux retenir qu’agir avec honnêteté, professionnalisme et éthique est beaucoup plus important que l’on croit. Il faut être bien organisé, de faire valider par les pairs et en cas de doute de se référer aux normes pratiques.

# Ce que j’ai moins bien compris

Dans le cas numéro 6, j’ai moins compris pour quelles raisons, que la personne ayant produit de la marijuana pouvait possiblement conserver son titre de l’ICA. Considérant que la marijuana était illégale à l’époque, l’actuaire devait savoir qu’il agissait à l’encontre de la règle 6 du code professionnel, même ce n’est pas un service professionnel (les services ne soient pas utilisés pour enfreindre ou contourner la loi).

Il a quand même commis un acte criminel qui a duré pendant 2 ans avec la conscience que c’était un acte criminel. S’il le fait en dehors du boulot, pourquoi ne le ferait-il pas dans le cadre de son emploi?

# Ce que j’ai aimé et moins aimé

Monsieur Simard est un homme très articulé, qui s’exprime bien et réussi à livrer son message d’un façon claire et complète. J’ai aussi beaucoup aimé les cas qui nous permet de comprendre l’aspect des condamnations au criminel. Cela nous permet de mieux comprendre ce qui est appliqué. D’ailleurs, il nous a prodigué de judicieux conseils.

Ce que j’ai moins aimé de la présentations, c’est que j’ai eu l’impression que l’information reçue n’était juste un résumé des lectures et des présentations des dernières semaines. Je ne crois pas que c’était l’intention de Monsieur Simard, mais j’aurais aimé qu’il y ait une continuité avec la théorie vu au lieux de se faire servir un plat réchauffé.

# Ce qui m’a étonné

Ce qui m’a surpris et que j’ignorais, c’est qu’il existe un fond nommé « Assuris ». C’est un fond accumulé au cas qu’une compagnie d’assurance fasse faillite. Cela m’a étonné, puisque je ne me souviens plus qu’on nous en a fait mention, mais je crois que cela aurait été bien de l’apprendre quelque part dans notre parcours (Ex : Introduction à l’actuariat 1). Je trouve cependant que c’est une excellente initiative, considérant que nous avons l’intérêt du public comme priorité. S’il y a faillite, les clients ne seront pas laissés pour compte.

# Ce qui va m’aider pour ma carrière

Bien sûr que de connaître les différentes règles du code de déontologie me permettront d’être un véritable professionnel à l’affut des problèmes. Par contre, ce qui va m’aider le plus ce sont les recommandations que Monsieur Simard a fait. On s’entend que c’est un homme d’expérience qui nous partage ses connaissances, alors on est mieux de l’écouter, puisque l’expérience ne s’achète pas, mais si on nous refile un coup de pouce, nous sommes mieux de l’utiliser. Même si plusieurs semblent évidentes, ce sont des conseils judicieux que nous ne pensons pas toujours. Celle que je retiens le plus est par rapport à la pression du client ou du supérieur. C’est facile d’être influencé, mais il faut être en mesure de rester cohérent avec nos valeurs et d’affirmer nos opinions. Tout peut se dire (ou presque), tout dépend de la manière dont le message est livré.

# Réponses aux questions du conférencier

**Quels sont les enjeux de cette situation?**

Dans cette situation, il y a plusieurs enjeux. Commençons par l’enjeu personnel de la situation.

D’un côté, si j’accepte de modifier mes chiffres, je peux avoir une contribution plus généreuse que reçu initialement. Par contre, dans la situation où je modifie mes hypothèse pour plaire à quelqu’un d’autre, alors je perd toute la crédibilité que je peux avoir.

Me Laforce dans cette situation a deux enjeux. Soit de gagner probablement des sommes supplémentaires grâce à l’économie d’argent. Par contre, si elle se fait prendre, elle perdra elle aussi toute crédibilité.

Pour Monsieur Cortez, l’enjeu de cette situation, c’est à savoir s’il recevra le bon montant pour sa situation personnelle.

**Quelles options pourriez-vous envisagez?**

Parmi les options à envisager, je prendrais le temps de demander à quelqu’un de confiance, s’il est prêt à valider avec moi les hypothèses que j’ai formulés, afin de m’assurer d’avoir fait les bons.

Sinon, je prendrais le temps de valider par moi-même si ce que j’ai fait avait du sens et essayer de voir d’où viendrait la différence.

Il serait aussi possible d’aviser Me Laforce que je suis l’expert dans cette situation et qu’il n’a pas raison de vouloir influencer mes hypothèses. Chacun à la bonne place et tout le monde sera heureux.

**Que feriez-vous? Pourquoi?**

Personnellement, je prendrais un certain moment pour m’assurer de mes hypothèses et puisqu’ils sont sûrement bons, puisque je suis l’expert dans le domaine, j’annoncerais à Me Laforce que je n’accepterais pas sa proposition. Je ferais ainsi, puisque je crois que dans l’intérêt de Monsieur Cortez que je dois appliquer les bons chiffres pour sa situation afin d’éviter d’aggraver sa situation financière.

En plus, puisque c’est louche comme situation, j’essaierais de comprendre les explications de Me Laforce et de lui expliquer pour quelles raisons j’ai de tels chiffres. Si je vois qu’il semble être dans une situation frauduleuse, alors j’en fait par à son organisme professionnel pour éviter que la réputation des avocats soient salie par des gestes immoraux et illégaux.

Il est important de ne pas plier aux demandes de l’avocat, puisque ce sont mes chiffres que je devrais justifier en cours le cas échéant. Je ne veux pas être pris dans un acte illégal s’il l’est vraiment.

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Préparation individuel** (60%) | | | **Discussion d'équipe** (40%) | | | **Total** |
|  | Présence à la conférence /10 | Lecture des documents /20 | Rapport de préparation individuelle /30 | Présence à la réunion /10 | Participation active /20 | Attitude positive /10 |
| **Auto-évaluation** (20%) | 10 | 18 | 23 | 10 | 17 | 10 | 88 |